

Conseil du 20^{ème} arrondissement du 4 décembre 2025

Vœu déposé par Laurent Sorel

Vœu relatif à l'expertise des locaux de l'ancien centre de santé rue Haxo

Considérant la fermeture brutale par la Croix Rouge Française du centre de santé situé rue Haxo en juillet 2024 sans aucune concertation,

Considérant que ce centre de santé accueillait au deuxième semestre de 2021 6400 patients en médecine générale et 2000 en soins dentaires, avec 20% de patients bénéficiant de la CMU et 3% de l'AME,

Considérant que la fermeture du centre de santé rue Haxo a aggravé la pénurie de personnel de santé dans le 20^{ème} arrondissement qui souffrait déjà d'un taux de couverture parmi les plus bas de la ville avec 41 professionnels pour 10 000 habitant.e.s contre 76 pour Paris,

Considérant les risques accrus de rupture de soin engendrés par la fermeture du centre de santé depuis plus d'un an,

Considérant la forte mobilisation du collectif de défense du centre de santé rue haxo et des habitant.e.s du quartier qui a recueilli plus de 10 000 signatures en soutien à l'ouverture d'un centre de santé municipal rue Haxo,

Considérant le soutien de la mairie du 20^{ème} aux syndicats, aux professionnels de santé et aux habitants pour la réouverture d'une offre de santé non lucrative en secteur 1,

Considérant les nombreux vœux votés en conseil d'arrondissement et au conseil de Paris à l'initiative des différents groupes et élus de gauche et demandant notamment que la ville « mène à son terme le plus rapidement possible la procédure de rachat des murs de l'ancien centre de santé et étudie prioritairement les conditions d'une ouverture d'un centre municipal de santé secteur 1 rue Haxo »

Considérant qu'à ce jour aucun repreneur ne souhaite s'engager sur l'ouverture d'un centre de santé secteur 1 et qu'il y a urgence à sécuriser un

engagement ferme de la ville pour permettre la réouverture d'un centre de santé vu les travaux importants qui devront être engagés

Considérant que les services de la ville sont censés avoir procédé à une expertise des locaux pour étudier les conditions techniques d'une réouverture d'une offre de soin dans des locaux de la rue Haxo et la nature des travaux à engager,

Considérant l'inquiétude exprimée par des habitant.e.s à la dernière réunion du collectif de défense du centre de santé rue haxo mardi 25 novembre sur l'absence d'information sur cette expertise,

Sur proposition de Laurent Sorel, le conseil du 20^{ème} arrondissement émet le vœu que :

-les services de la ville informent au plus vite les habitant.e.s et les élu.e.s de l'état d'avancée de l'expertise faite sur les locaux de l'ancien centre de santé